

PLAN DE COURS

ECN-6520 : Préparation au stage

NRC 84492 | Automne 2020

Mode d'enseignement : Distance-Hybride

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce cours s'inscrit dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle et permet d'acquérir les habiletés méthodologiques nécessaires à la réalisation du stage.

La formation distance-hybride combine, en proportion variable, des activités de formation à distance asynchrones disponibles sur les sites de cours de monPortail et des séances obligatoires offertes à distance en mode synchrone, en direct, selon l'horaire indiqué. En fonction des directives de la santé publique, veuillez prendre note que, si des examens sous surveillance peuvent être réalisés sur le campus de l'Université Laval, ceux-ci peuvent se dérouler à un autre moment que la plage prévue pour les séances synchrones. Plus de détails seront fournis ultérieurement. Plage horaire pour les séances synchrones: Mercredi 15h30-18h20. Les rencontres en synchrone seront d'une durée variable mais toujours durant la plage horaire prévue.

Plage horaire

Classe virtuelle synchrone		
mercredi	15h30 à 18h20	Du 31 août 2020 au 11 déc. 2020
Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 31 août 2020 au 11 déc. 2020

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=117579>

Coordonnées et disponibilités

Bernard C. Beaudreau

Enseignant

Bernard.Beaudreau@ecn.ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

Avis important [concernant les appareils mobiles](#)  (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectif général du cours	4
Approche pédagogique	4
Mode d'encadrement	5
Classe virtuelle	5
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
La note de synthèse	6
Présentation PowerPoint du projet d'essai	7
Curriculum Vitae	7
Projet d'essai	7
Barème de conversion	7
Règlements et politiques institutionnels	7
Politique à l'égard des retards aux évaluations	8
Politique en matière d'absence aux évaluations	8
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	8
Plagiat	8
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	9
Matériel didactique	9
Spécifications technologiques	9
Bibliographie et annexes	10
Bibliographie	10

Description du cours

Introduction

Ce cours vise à (i) préparer l'étudiant/e au stage en milieu de travail et (ii) permettre à l'étudiant/e de débiter les recherches qui meneront à l'essai. Ainsi, des connaissances pratiques de travail, soit au gouvernement ou en industrie, et des connaissances/techniques de recherche seront au menu.

Objectif général du cours

L'objectif général de ce cours est de développer les compétences nécessaires pour réaliser (i) un stage en milieu de travail et (ii) un essai de maîtrise portant sur un sujet en économique. Les objectifs spécifiques sont de:

- 1) permettre au futur stagiaire de pouvoir appliquer les méthodes de recherche acquises dans le cadre de ses études ainsi que ses connaissances en économique à des questions appliquées.
- 2) renforcer les capacités de rédaction de documents de nature économique (rapport de synthèse ou analytique, essai, article scientifique);
- 3) développer les aptitudes pour effectuer des présentations orales efficaces dans le domaine économique;
- 4) favoriser le développement des compétences professionnelles.

Approche pédagogique

Pour atteindre les objectifs du cours, le trimestre sera divisé en blocs (4 en tout) soit de stage ou d'essai.

Blocs Stage

Bloc-Stage I : 2 septembre-23 septembre 2020

Bloc-Stage II : 4-25 novembre 2020

Blocs Projet d'essai

Bloc-Essai I : 30 septembre-21 octobre 2020

Bloc-Essai II : 2 décembre au 9 décembre 2020

Méthodologie

Blocs Stage

- 1- Des présentations magistrales par le titulaire et des invités externes;
- 2- :a rédaction de documents;
- 3- La réalisation de présentations orales.

Blocs Projet d'essai

- 1-Travail individuel (avec directeur d'essai)
- 2-La rédaction de documents
- 3-Présentation du projet d'essai

Mode d'encadrement

L'encadrement se fera par le responsable du cours. Votre directeur de recherche et codirecteur (s'il y a lieu) éventuel vont aussi vous guider dans la production de votre projet d'essai.

Classe virtuelle

Avant d'assister à une séance :

Il est indispensable de consulter [les tutoriels destinés aux étudiants](#) .

Pour assister à une séance synchrone :

Les séances ont lieu sur la plateforme Adobe Connect. Visitez la section Classes Virtuelles de votre site de cours pour vérifier l'horaire de vos classes virtuelles pour la session.

Vous devrez utiliser votre IDUL et votre NIP pour vous connecter. Si vous vous y accédez avant votre enseignant, vous serez mis en attente. Lorsque votre enseignant sera connecté, vous serez dirigé automatiquement dans la classe virtuelle. Une fois dans la salle, il est fortement conseillé de faire un test audio en cliquant sur *Assistant configuration audio* dans l'onglet *Réunion* en haut à gauche.

Pour participer à une rencontre Adobe Connect, il est important de disposer d'un casque d'écoute avec microphone. L'utilisation des haut-parleurs et du micro interne de votre ordinateur n'est pas recommandée, car cela pourrait générer de l'écho qui indisposerait les autres participants.

Si vous ne possédez pas de casque d'écoute avec microphone et que vous prévoyez en acheter un, nous vous suggérons de vous procurer un modèle avec prise USB. Le son sera de meilleure qualité et le branchement sera plus facile qu'avec les modèles dits « analogiques » (mini-fiches).

Pour comparer différents modèles, nous vous invitons à consulter la [section Casques d'écoute sur le site Web de la librairie Zone de l'Université Laval](#).

Pour écouter une séance en différé :

Si le professeur l'autorise, vous aurez accès à l'enregistrement de vos classes virtuelles. Ces enregistrements seront disponibles dans cette même section, quand le professeur les aura publiés.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Introduction (2 septembre) Cette séance vise à présenter l'objectif ainsi que le contenu du cours. Il sera aussi question des procédures administratives à suivre pour réaliser son stage (Maeva Doumbia)	
Bloc Stage I: Séance I Choisir son stage (9 septembre) Cette séance qui sera prise en charge par Mme. Caroline Clavet du Service de placement de l'université Laval portera sur le choix de stage. Également Mme. Valérie Marier du Bureau de la vie étudiante de l'UL viendra présenter les enjeux du permis de travail pour les étudiants étrangers.	
Bloc Stage I, Séance II: Rencontre avec les représentants du Ministère des finances du Québec (16 septembre) Rencontre avec M. Jérôme Gagnon-April et Mlle. Mélanie Brière du Ministère des finances du Québec. Parmi les sujets abordés, il y a le travail d'un économiste en milieu professionnel, les stages, les attentes, et comment réussir son stage.	
Bloc-Stage I: Séance III Rencontre avec M. Benoît Roberge-Vallières du Mitacs (23 septembre) Cette séance sera animée par M. Benoît Roberge-Vallières du Mitacs.	
Bloc Essai I: Séance I-Travail individuel (30 septembre)	

Cette séance consiste en temps alloué à la recherche d'un sujet d'essai et à l'élaboration d'un programme de recherche.	
Bloc Essai I: Séance II- Poursuite de la recherche (7 octobre)	
Bloc Essai I: Séance III Poursuite de la recherche (14 octobre)	
Bloc Essai I: Séance IV Poursuite de la recherche (21 octobre) Pas de rencontre en classe. Recherche individuelle.	
Bloc Stage II, Séance I: La note de synthèse (4 novembre) Comment rédiger une note de synthèse en économique.	
Bloc Stage II: Séance II Présentation Power Point et Rédiger son CV (11 novembre) Comment bien réussir sa présentation Power Point et rédiger son CV.	
Bloc Stage II: Séance III Présentation du projet d'essai-I (18 novembre) L'étudiant présentera, sur une période de 15 minutes, les objectifs et grandes lignes de son projet d'essai. En classe virtuelle.	
Bloc Essai II: Séance I Présentation du projet d'essai-II (25 novembre) L'étudiant présentera, sur une période de 15 minutes, les objectifs et grandes lignes de son projet d'essai. En classe virtuelle..	
Bloc Essai II: Séance II Poursuite de la recherche (2 décembre)	
Bloc Essai II: Séance III Poursuite de la recherche (9 décembre)	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
La note de synthèse	Dû le 11 nov. 2020 à 15h30	Individuel	20 %
Présentation PowerPoint du projet d'essai	Dû le 18 nov. 2020 à 15h30	Individuel	10 %
Curriculum Vitae	Dû le 18 nov. 2020 à 15h30	Individuel	10 %
Projet d'essai	Dû le 16 déc. 2020 à 15h30	Individuel	60 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

La note de synthèse

Date de remise :	11 nov. 2020 à 15h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %

Directives de l'évaluation : L'étudiant doit préparer une note de synthèse à l'intention de son supérieur (fictif) à partir d'un article scientifique.

Présentation PowerPoint du projet d'essai

Date de remise : 18 nov. 2020 à 15h30
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %

Curriculum Vitae

Date de remise : 18 nov. 2020 à 15h30
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %

Projet d'essai

Date de remise : 16 déc. 2020 à 15h30
Mode de travail : Individuel
Pondération : 60 %

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	65	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	60	64,99
C	50	59,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations https://www.ecn.ulaval.ca/sites/ecn.ulaval.ca/files/Reglements/politique_retard.pdf. Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations <http://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/reglement-des-etudes>.  Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entraînera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;

- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.